



**Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Membre de la fédération FNEC FP-FO**

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

**Le Président Macron annonce pour la recherche
« un effort inédit depuis l'après-guerre »**

Où sont les masques de protection contre l'enfumage gouvernemental ?

Le 19 mars, à l'occasion d'une visite à l'Institut Pasteur, le président de la République et la ministre de l'ESRI ont annoncé des mesures « pour la recherche » présentées comme d'une ampleur rare. Il aurait donc fallu cette grave crise sanitaire pour que nos gouvernants découvrent « *le caractère vital de la recherche scientifique et la nécessité d'investir massivement pour le long terme* » ?

Ces annonces, sur le financement de la recherche ou sur les carrières, ne résistent pas à l'analyse et relèvent davantage de l'enfumage et de l'opportunité de communiquer que d'un véritable tournant.

Les orientations politiques de la LPPR sont réaffirmées

Une augmentation de 5 Md€ en 10 ans, qui « *se traduira par une nouvelle augmentation du budget de l'Agence nationale de la recherche [ANR, un milliard d'euros supplémentaires, NDLR], une revalorisation substantielle des carrières, la création de nouvelles chaires de professeurs juniors et une amélioration de l'efficacité de notre système de recherche* », a précisé l'Elysée.

Tout cela reste bien sûr dans le cadre de la loi de programmation pluriannuelle sur la recherche (« LPPR ») en cours de préparation et la ministre Frédérique Vidal indique que le gouvernement peut d'ores et déjà « *garantir et sécuriser le réinvestissement de 5 Md€ et la première marche de 400 M€ [...], qu'il y ait ou non une LPPR validée par le parlement dans les mois qui viennent* ».

Un gouvernement pourrait *garantir et sécuriser* des moyens aussi considérables 10 ans à l'avance, sans que le parlement ait son mot à dire ? Selon les chiffres du dossier de presse ministériel¹, on n'atteindrait en 2022 (fin du mandat actuel du président) que 800 M€ en augmentations cumulées. S'engager pour une autre mandature, est-ce vraiment un engagement ?

Des annonces d'augmentation en trompe l'œil

Examinons tout de même les chiffres annoncés, est-ce si considérable ? Le Comité National de la Recherche Scientifique chiffrait en juillet 2019 à 2 milliards d'euros supplémentaires chaque année pendant trois ans l'effort nécessaire pour atteindre 1 % du PIB consacré à la recherche publique.

Avec 400 M€ pour la première marche en 2021, on en est loin. Cette annonce reste du même ordre de grandeur que l'augmentation entre 2019 et 2020, qui comble à peine les effets de l'inflation (+1,5 %) et l'augmentation automatique de la masse salariale. Dans les faits la situation ne s'est aucunement améliorée, bien au contraire !

**Ce qu'annoncent en réalité le président et la ministre,
c'est une aggravation de la politique de financement sur projets.**

Il est confirmé que l'essentiel de « l'augmentation » ira à l'ANR et non au financement de base des équipes de recherche.

¹ https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Covid-19/78/0/DP_5_milliards_d_euros_recherche_1261780.pdf

Pourtant les personnels, les instances scientifiques, les sociétés savantes, demandent d'abord et avant tout qu'on mette fin au manque de moyens récurrents, pour assurer une recherche scientifique qui consacre toute son énergie à la vraie recherche, non à la recherche d'argent, mais à une recherche qui demande du temps, et qui ne doit pas être sommée de « trouver » dans l'urgence.

Evidemment, les scientifiques directement concernés par les recherches sur les coronavirus ne comptent pas leur énergie, mais il est certain que ce que veulent les chercheurs, concernés ou pas par la recherche sur les coronavirus, ce sont des moyens récurrents qui leur assurent la liberté de recherche, seule garante d'une recherche féconde, source de connaissances et de découvertes nouvelles.

C'est précisément cette politique d'étranglement du soutien récurrent et de la liberté de recherche qui a conduit au quasi abandon des recherches sur les coronavirus depuis la précédente crise sanitaire.

Primes, précarité ... pendant la crise, le "darwinisme anti-social" continue

L'autre partie de l'augmentation irait à de nouvelles primes et permettrait d'assurer une entrée en carrière pour les nouveaux titulaires chercheurs et enseignants-chercheurs à hauteur de 2 fois le SMIC ... pour un âge de titularisation en moyenne 15 ans après le Bac !!!

Ces nouveaux titulaires seront de moins en moins nombreux avec la montée en puissance de l'ANR, avec la loi de transformation de la fonction publique, avec le titre II du projet de LPPR : la précarité sera la règle commune pour les jeunes et durera de plus en plus longtemps !

Et en plus, ce qui nous est présenté comme de nouveaux financements, cet « *effort inédit* », provient en réalité du détournement de l'argent économisé par la baisse de la part patronale des cotisations retraites, programmée par la casse du code des pensions civiles et militaires, dans le cadre de la réforme des retraites !

Ces annonces, visant à "vendre" la LPPR avec un nouvel habillage, sont faites dans un contexte où l'urgence devrait être uniquement la réponse à la crise sanitaire que nous vivons tous.

Dans le même temps où le président Macron dit « suspendre les réformes » et fait cette annonce sur la recherche, le gouvernement a fait adopter une loi d'état d'urgence sanitaire qui permet de déroger par ordonnance au code du travail et au statut général de la fonction publique. Le gouvernement continue en réalité sa politique, crise sanitaire ou pas.

Pas de confinement pour les revendications, FO ESR continue d'intervenir à tous les niveaux pour faire respecter les droits des personnels dans cette situation !

La ministre de l'ESRI doit abandonner son projet de LPPR ! Le gouvernement doit retirer sa réforme des retraites !

Montreuil, le 26 mars 2020